

P. 15 Espace de coworking et de télétravail face à la mer

n°109  
JUILLET  
2016

# le magazine

municipal des **Montois**

Saint-Jean de Monts

Dossier

# Construisons ensemble notre cadre de vie

# Le Printemps Théâtral fleurit sur Saint-Jean-de-Monts

Élèves de primaire, collégiens, comédiens professionnels, enseignants et spectateurs : tous unis à travers un festival ; tous réunis par la pratique du théâtre. La Ville crée les conditions favorables pour pratiquer une discipline où l'estime de soi rime avec le respect de l'autre tandis que l'association Vents et Marées organise l'évènement. Dialogue avec Patrick George, qui coordonne le Printemps Théâtral des écoles.



## Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est le Printemps Théâtral ?

Vents et Marées est une association qui valorise la pratique théâtrale dans les établissements scolaires. Lors du Printemps Théâtral, des classes venues de tout le département se rencontrent et présentent leurs travaux, en plus de participer à des ateliers et à des forums. Les élèves, du CP à la 3<sup>e</sup>, sont hébergés sur place. Au total, la manifestation réunit plus de 550 jeunes, 28 comédiens et 70 accompagnateurs.

## Quelles sont les pièces jouées ?

Les élèves présentent le travail de l'année réalisé en classe. Les spectacles sont libres en genre et en thème. Rien n'est imposé ; le Printemps Théâtral est d'une grande diversité.

## Comment les apprentis-comédiens vivent-ils ce moment ?

Le fait d'être accueilli dans un espace comme Odyssea est excellent pour leur pratique. Et lorsqu'ils assistent aux représentations de leurs camarades, il est étonnant de voir à quel point ils font preuve de silence et de sérieux. Le théâtre, c'est aussi le respect des autres.

## Bénéficiez-vous d'un partenariat avec la Commune de Saint-Jean-de-Monts ?

Nous sommes très bien accueillis par la Ville qui nous permet de bénéficier d'une situation privilégiée. En plus des locaux pour l'hébergement des comédiens et des organisateurs, elle nous offre l'accès à Odyssea et à l'ensemble des salles annexes, ainsi qu'une subvention.

## Des projets ?

Lors de cette édition 2016, nous avons initié un nouveau concept : la découverte du patrimoine local à travers le théâtre. Les visites de plusieurs sites, comme le Musée Milcendeau, Kulmino, Biotopia ou le Jardin du Vent, sont animées par des comédiens professionnels. Pour la suite, nous souhaitons continuer à faire profiter les jeunes d'un festival de qualité.

## Du côté des enseignants

*Établissements privés ou publics: tous peuvent s'inscrire au Printemps Théâtral. Les enseignants bénéficient aussi d'une formation. Focus sur une pratique en plein essor avec André Bourcereau, membre de l'Association Vents et Marées.*

## Quelle formation prodiguez-vous aux enseignants ?

Avant le Printemps Théâtral, nous leur proposons des exercices qu'ils vont pouvoir utiliser avec leurs élèves. Par exemple, on s'interroge sur la quantité de texte que les jeunes peuvent mémoriser. Lors du Printemps, les enseignants participent aussi à des ateliers qui leur sont réservés.

## La formation fonctionne ?

Le corps professoral s'est formé et informé ces dernières années. Le résultat est évident et se fait ressentir sur les scènes jouées par les élèves. Le Printemps Théâtral gagne en qualité !

4 **EN BREF**6 **DOSSIER**

Construisons ensemble notre cadre de vie

11 **EN ACTION**

- Le nouveau centre-ville se met en scène
- Les aînés doivent s'adresser à la Mairie pour le plan canicule et le transport gratuit
- Une grande roue se pose sur la ville
- Découvrez la gastronomie locale
- Une histoire de brioche
- Pôle d'entreprises Océan et Marais : commercialisation en cours
- Espace de coworking et de télétravail face à la mer

16 **ZOOM**

Le Golf de Saint-Jean-de-Monts : entre mer & terre

17 **TRIBUNES**

- Tribune du groupe majoritaire
- Expressions de l'opposition

18 **À SAVOIR**19 **RENDEZ-VOUS**20 **ENVIRONNEMENT**

- Une semaine de vacances écoresponsable pour les enfants
- La Ville croit en l'électricité



**TRAIL, DUATHLON, CHAMPIONNAT D'EUROPE DE TIR À L'ARC HANDISPORT, KIDS FOLIES, DUNAIRE, RUÉE DES FADAS, BEACH RUGBY, BEACH SOCCER, TRIATHLON, COMPÉTITIONS DE BASKET, FOOTBALL, GOLF ET TENNIS ENTRE AUTRES.**

Comme tous les ans ces nombreuses animations culturelles ou sportives ont rythmé les semaines de l'avant saison.

Tous furent concernés et les familles y ont trouvé leur bonheur.

Les organisateurs et les bénévoles indispensables au bon déroulement de ces manifestations doivent être chaleureusement remerciés.

L'événementiel ne permet aucune erreur et aucune approximation. Il exige des infrastructures de qualité avec des capacités d'accueil suffisantes.

Nos équipements structurants affichent des fréquentations en progression constante et concernent des plus jeunes aux aînés.

**Nos équipements structurants affichent des fréquentations en progression constante et concernent des plus jeunes aux aînés.**

Ce dynamisme contribue activement à l'attractivité de ce territoire où l'habitude du travail en commun est synonyme d'efficacité.

L'élaboration d'un PLH (Plan Local de l'Habitat) devrait nous permettre de pouvoir bénéficier du dispositif PINEL en fin d'année : ce dispositif facilite l'investissement dans l'immobilier locatif neuf.

Les ateliers proposés à tous les professionnels dans le cadre du futur office de tourisme intercommunal ont permis de définir les grands axes sur lesquels s'appuiera le projet de territoire. Ces réflexions communes ont le mérite d'associer les acteurs économiques et les élus dans une transversalité nécessaire à toute décision qui engage l'avenir.

L'innovation est présente à Odyssea avec l'espace de coworking et de télétravail qui s'inscrit dans le parcours résidentiel du schéma du

développement économique de la Communauté de communes.

Elle est aussi confirmée par la présence de la « grande roue » qui vous permet de découvrir et d'apprécier la diversité de nos paysages à 40 m de haut.

Bonne saison et bonnes vacances à toutes et à tous.

**André Ricolleau**  
Maire de Saint-Jean-de-Monts





## Petits champions & grandes compétitions !

**FIDÈLE À SON DYNAMISME**, Saint-Jean-de-Monts a accueilli le tournoi de basket le plus important de Vendée ! Pas moins de 900 joueurs âgés de 7 à 17 ans se sont en effet affrontés lors de la 11<sup>e</sup> édition du tournoi des Petits champions, organisée les 14, 15, 21 et 22 mai par l'Atlantic-Club Montois (ACM) de basket, avec la collaboration du Basket-club Prérois (BCP). Au total, une trentaine de bénévoles a encadré plus de 240 matchs !

## Le 32<sup>e</sup> triathlon international investit la ville

**25 & 26 JUIN 2016** : la commune de Saint-Jean-de-Monts est devenue la scène d'une rencontre sportive exceptionnelle. Pas moins de 1 100 sportifs ont disputé les épreuves de course à pied, natation et vélo ! De quoi profiter du front de mer et de l'océan tout en se dépassant. Bravo à tous !



## Les Feux de la Saint-Jean réchauffent les cœurs !

**RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE** : les feux de la Saint-Jean ont signé le début des vacances le 18 juin ! Au-delà de l'embrasement, la fête a réuni de la danse, des concerts, un vide grenier musical et de la restauration traditionnelle. Un grand merci aux bénévoles de l'Association FAP AREXCPO, à l'école intercommunale de musique Vibrato et aux services techniques de la Ville qui ont rendu possible l'évènement. La fête s'est poursuivie le 21 juin avec le Big Band de Saint-Hilaire-de-Riez, pour une soirée jazz.

## Sortie des aînés au Haras de La Roche-sur-Yon

**LE 8 JUIN 2016**, les Montois âgés de 75 ans et plus, ainsi que leur conjoint, ont eu le plaisir de se rendre au haras de La Roche-sur-Yon pour la traditionnelle sortie des aînés. Au programme : exposition de voitures hippomobiles, présentation des races de chevaux et démonstrations équestres comme l'art du dressage. Les 169 participants sont ressortis conquis et émerveillés par la journée.



## Des dictionnaires pour les scolaires

**NOS ÉLÈVES GRANDISSENT**, inévitablement. Pour continuer à les accompagner, pour contribuer à leur éducation, et aussi peut-être en guise de souvenir, les élèves de CM2 scolarisés à Saint-Jean-de-Monts se sont vu offrir un dictionnaire avant leur passage en sixième.

## Le Festival NoMADE s'arrête sur une bonne note

LA 5<sup>E</sup> ET DERNIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL NOMADE, organisée par la Communauté de Communes, s'est tenue à la ferme du Vasais les 14 & 15 mai. Ce festival a été l'occasion pour la Ville de valoriser tout le potentiel de l'endroit, transformé depuis quelque temps déjà en lieu de culture et d'échange. Plus de 2 300 personnes ont pu profiter du festival placé sous le signe de la famille. Du concert de Orange Blossom au projet scolaire « Mozaïque » en passant par la venue du conteur Gérard Potier : le succès fut criant !



## Henry Simon, pour tous les âges.

PRÈS DE 1 250 VISITEURS ont apprécié, dans une atmosphère ludique, gaie et chaleureuse, l'exposition autour d'Henry Simon qui s'est tenue à la Médiathèque du 11 mai au 2 juin. Au travers d'un fil rouge : l'enfance et la famille, le public a été subjugué par une exposition qu'il a jugée sensible et remplie d'humanité. 27 œuvres, des années 30 à 1986, ont permis de découvrir le talent de l'artiste. Notons la venue de 23 classes, de la maternelle au collège, soit près de 550 scolaires qui se sont initiés à l'art grâce à l'offre culturelle de la Commune !

## Randonnée poétique lors de la Dunaire Montoise

7 MAI : 1 318 MARCHEURS ont pris le départ de la 22<sup>e</sup> édition de la Dunaire Montoise, une randonnée nocturne entre plage, forêt et marais. 8, 12, 16 ou 20 km au choix, avec en prime : un magnifique coucher de soleil sur la plage. Après être passés sur le sentier dunaire, tous se sont engagés dans la forêt : l'occasion de partager une soirée conviviale et riche en souvenirs en famille ou entre amis. Au retour, tous les participants ont savouré un petit-déjeuner servi à Odyssea.



## Ils sont fadas ! Complètement fadas !

SUPERHÉROS, PERSONNAGES DE FILMS OU DE DESSINS ANIMÉS ont envahi les rues de Saint-Jean-de-Monts les 21 & 22 mai ! La Ruée des Fadas était de retour pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. Près de 5 000 coureurs se sont lancés sur un parcours de 12 km entre plage et forêt, agrémenté d'obstacles comme des amas de pneus ou un passage dans la boue. Le programme était donc simple : se faire plaisir et vivre son « aventure » à son rythme !



# Construisons en notre cadre de

***Entre mer et marais,  
Saint-Jean-de-Monts bénéficie  
d'un cadre de vie idéal.  
À l'année ou en vacances,  
les activités se multiplient  
pour les amoureux de la nature  
et pour les passionnés  
de culture. Partons nous  
promener dans une commune  
où il fait bon vivre  
et que chacun construit  
au quotidien.***

**Notre balade débute dans les rues de Saint-Jean-de-Monts. S'il est bien agréable de s'y détendre ou faire des emplettes (retrouvez d'ailleurs tous les horaires de marché en page 11), c'est aussi beaucoup de travail !  
Explications :**

## **La ville, ses rues, ses services**

Comme vous pouvez le constater, la Ville de Saint-Jean-de-Monts réalise de nombreux efforts pour créer **un espace respectueux de l'environnement** dans lequel les pistes cyclables côtoient les parterres fleuris et les aménagements sportifs.



# semble vie

Si la Ville a obtenu la **Fleur d'Or en 2014**, c'est bien parce que les agents des services techniques et des espaces verts travaillent d'arrache-pied. Ils préparent l'été durant l'hiver. Ils entretiennent les espaces pendant la saison estivale. En un mot, ils n'arrêtent jamais !

En 2014, seulement cinq communes dans toute la France avaient obtenu une telle distinction. Pour rappel, la Fleur d'Or atteste **du bien-être dans la ville** (pistes cyclables, randonnées, etc.), **des économies d'énergie, du respect de l'environnement, de la diminution de la pollution, de la préservation de la faune et de la flore ainsi que la biodiversité.**

Et le nouveau centre-ville en préparation poursuit dans cette voie. [cf. page 11 pour suivre l'avancement des travaux].

## Environnement et vie citadine : le zéro phyto !

La Ville s'est engagée dans une démarche visant à **supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires**. Elle entretient par exemple le cimetière en n'utilisant aucun produit. Pourquoi ? Parce qu'avec l'écoulement de l'eau, ces derniers se

retrouvent dans la nature et participent à sa pollution.

L'alternative est simple : **l'arrachage manuel des mauvaises herbes**, même si le travail prend davantage de temps. Dans une logique citoyenne, **le nouveau règlement de voirie propose aux habitants d'être acteurs de ce mode de gestion.**

## Culture et sport toute l'année

Là aussi, **chacun contribue au dynamisme culturel et sportif de Saint-Jean-de-Monts**. Nous créons ensemble un cadre qui nous ressemble. Avec ses nombreuses associations et ses bénévoles, Montois et touristes construisent leur vie culturelle et sportive.

Pour privilégier une qualité de vie à l'année, Saint-Jean-de-Monts a investi dans **des équipements structurants qui garantissent une richesse d'activités très importante** permettant à chacun de trouver la sienne. Tout le monde s'accorde à le dire, on ne s'ennuie pas à Saint-Jean-de-Monts !

Côté culture, la médiathèque et Odyssée offrent **une programmation éclectique et conviviale**. Du théâtre, de la danse, des conférences, de la musique et bon nombre d'ateliers participatifs invitent chacun à s'enrichir. En quelques chiffres, Odyssée a accueilli 31 600 visiteurs en 2015 !

Côté sport, **la base nautique a par exemple reçu 575 élèves pour 128 séances** encadrées et a proposé au moins une activité par jour pendant 274 jours en 2015. **Et oui, il n'y a pas qu'en été qu'on s'occupe !** À ce propos, le Golf vous accueille lui aussi toute l'année [cf. page 16].



Stephan Eicher lors de son concert à Odyssée en décembre 2015

# Regard sociologique sur Saint-Jean-de-Monts

Nous vivons tous ensemble dans cet espace. Phillipe Eysseric, sociologue urbain, avait participé aux ateliers citoyens avec l'agence Techné-Cité, pour mettre en place le projet de rénovation du centre-ville. Avec lui, prenons du recul et réfléchissons pour comprendre ce que signifie « vivre ensemble » ? Quelle est la responsabilité d'un élu ?



**M. Eysseric, les investissements de la Ville, tant sur le front de mer que dans le centre, étaient-ils nécessaires ou facultatifs ?**

La question est de savoir si un élu est chargé de seulement gérer le quotidien ou bien s'il a des responsabilités sur le devenir. Saint-Jean-de-Monts, comme de nombreuses villes du littoral,

ne bénéficiait pas après la guerre d'un front de mer adapté pour recevoir une grande population. Les résidents permanents auraient subi une telle situation. Son aménagement était une nécessité.

Se pose ensuite la question de l'attractivité d'un centre-ville quand celui-ci est éloigné de la côte. Il s'agit alors de se demander « Qu'est-ce que vivre ensemble ? ». Dans cette perspective de réflexion, il ne faut pas non plus être nostalgique, mais s'adapter aux changements.

Alors que la voiture était beaucoup utilisée auparavant, celle-ci ne facilite pas la vie en commun et nous avons désormais des contraintes, par exemple avec le carburant. L'aménagement du centre-ville va dans le bon sens.

Dans une société qui engendre une mise à distance des êtres, il faut les remettre ensemble.

**À Saint-Jean-de-Monts, considérez-vous que les aménagements, mais aussi la politique culturelle, sociale, associative participent à ce vivre ensemble ?**

Oui. Ce qui compose un « centre-ville », c'est ce qui rassemble, que ce soient des lieux ou des usages comme le plaisir d'aller chercher un produit dans une boutique ou d'aller à un événement culturel. Le terme de centre n'a sinon plus de sens.

**Néanmoins, cela engendre des dépenses.**

Oui, mais, ne rien faire, ce serait prendre une option qui pénalise les plus faibles. Ceux qui ne peuvent pas se déplacer et qui sont réduits à un territoire en souffriraient. Il y a de la justice sociale dans la politique culturelle et dans ce qu'on offre à proximité.

Les acteurs politiques devraient rendre des comptes sur l'engagement. Ils ont une responsabilité pour l'avenir. À l'inverse de l'État qui est mécaniste, les élus de Saint-Jean-de-Monts ont une pensée pragmatique et de mise en devenir. Ils ont compris le mot responsabilité, à savoir qu'il faut engager un territoire dans l'avenir, et ceci dans l'intérêt de leurs habitants.



La Littorale, devient un réflexe pour les vacanciers

## Balades en transports

Vélo, bus et marche à pied sont largement incités par la Ville, dans un souci de préservation de l'environnement. Et si la voiture est parfois nécessaire, l'électrique représente l'avenir [cf. page 20].

**Dans une volonté d'égalité et d'accès pour tous, la Ville a participé à mettre en place un service de bus initié par le Département : La Littorale. L'idée ? Faciliter les déplacements entre La Barre-de-Monts, Notre-Dame-de-Monts, Saint-Jean-de-Monts, Saint-Hilaire-de-Riez et Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Avec La Littorale, c'est **seulement 0,50 € le trajet !****

Les navettes empruntent l'ancien sentier forestier, proche des plages et des activités de plein air (bases nautiques, parcours sportifs, tennis, piscines, embarcadères pour l'Île d'Yeu) à la découverte du patrimoine naturel de notre territoire, des portes des musées et des marais salants, mais aussi du cœur de la ville.

**Passant de 12 000 passagers en 2010 à 27 500 en 2015,** La Littorale progresse et devient un réflexe pour de nombreux vacanciers.

## Espaces naturels protégés

Après notre balade en ville et notre entretien avec M. Eyseric, partons à la rencontre de nos espaces naturels. Mer, marais, dune et forêt se complètent pour proposer des cadres diversifiés, que chacun doit préserver.

### Saint-Jean-de-Monts hausse le Pavillon Bleu

Il est agréable de profiter de la plage ou se promener en forêt. Mais attention, ce sont des environnements fragiles que chacun doit préserver.

**Depuis 1987, la Ville continue d'arborer fièrement le gage de qualité Pavillon Bleu.** Différents critères sont remplis et notamment **la bonne qualité de l'environnement général, la bonne gestion de l'eau, l'éducation au respect de l'environnement et la gestion optimale des déchets.**

Par exemple **la Ville ne pratique pas de nettoyage mécanique après le golf !**

Plusieurs conseils doivent donc être suivis dans tous les espaces comme :

- marcher sur les sentiers aménagés,
- utiliser les poubelles prévues,
- ne pas cueillir les fleurs,
- n'allumer aucun feu,
- ne pas utiliser d'engins polluants.

Pour préserver la dune, sa faune et sa flore !

Envie d'en savoir plus ? Le jardin dunaire, l'Office du Tourisme et Biotopia à Notre-Dame-de-Monts, vous attendent pour mieux vous faire découvrir ces milieux.



L'estacade, lieu de balade dans un espace protégé.

## La forêt aux mille attraits

Lieu idéal de promenade, mais aussi patrimoine à entretenir : **la forêt des Pays-de-Monts s'étend sur 715 ha sur Saint-Jean-de-Monts**. Sur place, nous rencontrons Messieurs Trottet et Simon, agents patrimoniaux qui nous révèlent les secrets d'un domaine unique.

### - Monsieur Trottet, vous connaissez très bien la forêt.

- Je suis arrivé à l'époque où la forêt à Saint-Jean-de-Monts était utilisée par les habitants pour chauffer leur maison en utilisant les pommes de pin et les aiguilles ; cela fait 30 ans !

Dans ce temps-là, il y avait un dépérissement de la forêt. Pendant 10 ans, nous l'avons reboisée, puis nous l'avons aménagée pour la pratique touristique. Maintenant, nous veillons au respect de sa biodiversité.

### - C'est-à-dire ?

- La forêt accueille une faune et une flore uniques. Par exemple, la dune accueille la plus grande population d'omphalodes au monde ! Il y a aussi des insectes, des batraciens et des amphibiens.

### - Comment concilier le tourisme, très important sur la commune, et le respect la biodiversité ?

- Nous avons par exemple aménagé des pistes cyclables, qui sont assez proches des



François Trottet, agent patrimonial de l'ONF.

habitations pour éviter que l'on pénètre trop dans la forêt.

Parallèlement à cela, il y a un travail d'information et de sensibilisation. La forêt se mérite : pour accéder aux plus beaux endroits, il faut s'en donner la peine !

À l'heure actuelle nous travaillons surtout sur la pollution sonore, les vélos dans les dunes, le balisage privé, les engins motorisés et les animaux indésirables !

### - Pourtant, on peut observer que l'ONF coupe certains arbres.

- En effet, il faut bien comprendre que la sauvegarde de la forêt passe par un accompagnement de ses tendances naturelles. Pour cela nous procédons à deux types de coupe.

La coupe d'amélioration vise à bien répartir les arbres entre eux. Certains sont coupés au profit des sujets les plus sains, les plus beaux et les plus vigoureux pour leur permettre une meilleure croissance et donner à la forêt plus de stabilité au fur et à mesure de sa croissance.

La coupe de régénération va consister à rajeunir la forêt sur une surface donnée : les arbres adultes arrivés à maturité vont être récoltés progressivement, de manière à permettre un bon éclaircissement du sol, propice au développement des jeunes plantules semées naturellement.

Dans l'esprit du grand public, ce sont ces coupes qui parfois interpellent, alors qu'elles sont le fondement de la pérennité de la forêt !

## Et demain ?

Depuis 2016, l'Office de Tourisme de Saint-Jean-de-Monts s'est engagé dans une démarche reconnue par l'État visant à obtenir le label « **Qualité tourisme** ».

Véritable aboutissement d'une démarche qualité. Elle témoigne de l'engagement pris sur :

- la qualité de l'accueil,
- le confort des lieux,
- l'information et la communication,
- la compétence du personnel,
- la valorisation des ressources locales,
- la satisfaction client.

**Pour participer, vous aussi, au respect de l'environnement, retrouvez un maximum d'idées en page 20 !**



# Le nouveau centre-ville se met en scène



Les piétons profitent déjà des nouveaux aménagements.

Alors que la première tranche de travaux a déjà été réalisée, le nouveau centre-ville commence à se mettre en scène cet été avec les premières modifications de circulation les jours de marché. Des désagrèments réduits et une déambulation piétonne plus agréable.

Les aménagements ont débuté. Montois et touristes peuvent déjà les apprécier. **Notre ville se modernise et les premières rénovations sont bien accueillies !**

Si les travaux ont été stoppés durant la saison estivale pour ne pas impacter l'activité touristique et économique ; l'été est néanmoins le théâtre de nouvelles scènes citadines.

## Plusieurs modifications

À compter du 6 juillet jusqu'au 27 août 2016, un nouveau plan de circulation est mis en place uniquement les mercredis et samedis, c'est-à-dire les jours de grand marché. Il concerne :

- la fermeture de la rue du Général de Gaulle dans le sens Saint-Jean-de-Monts/Notre-Dame-de-Monts, portion

comprise entre la rue du Both et la rue Yves Montant/Simone Signoret, de 10 h à 13 h ;

- la déviation par la rue du Both, la rue des Glajous et la rue du Vasais ;
- la fermeture de la rue Clemenceau dans sa totalité, de 7 h à 13 h ;
- la déviation par la rue de l'Église et la rue du Cardinal de Richelieu ;
- l'arrêt du petit train et du bus urbain déplacé au droit de l'école maternelle et élémentaire Saint-Jean.

La Municipalité veillera au bon déroulement de cette mise en place. Elle saura adapter, si nécessaire, ce nouveau plan les années suivantes. **La démocratie participative fait intégralement partie du projet, depuis le début.**

## Un centre-ville signé par le Grand prix de l'urbanisme 2015

Le Grand prix de l'urbanisme 2015 a été remis à l'Atelier Ruelle, qui a conçu le futur centre-ville de Saint-Jean-de-Monts. Son travail pour la Commune a été souligné par Madame Pinel, alors ministre du Logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité.

Le Grand prix de l'urbanisme existe depuis 25 ans. Il récompense les professionnels qui se distinguent par leurs apports dans l'aménagement du territoire. Une créativité, un savoir-faire, mais aussi une vision qui participent à une amélioration du quotidien. Selon Madame Pinel, l'Atelier Ruelle a réussi, par ses créations, à « magnifier le bord de mer, pour en faire un lieu de rencontres et d'échanges particulièrement agréable ».

La Ville est donc très fière d'avoir confié l'aménagement de son centre-ville à un professionnel reconnu, et elle le félicite pour sa récompense.

## Les marchés à Saint-Jean-de-Monts

• **Centre-ville** : mercredi et samedi matin toute l'année. Les halles sont ouvertes tous les jours du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, pendant les vacances scolaires de la Toussaint et à l'occasion du week-end prolongé de Pâques, de 8h à 13h.

• **Petit marché de la plage** : tous les matins du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, de 8 h à 13 h.

• **Plage des Demoiselles** : lundi et jeudi matin, de 8 h à 13 h, du 4 juillet au 29 août.

• **Marché nocturne** : place du marché couvert de la Plage, tous les soirs en juillet et août de 20 h à minuit.

# RÉNOVATION DU CENTRE-VILLE 2016-2019





# Les aînés doivent s'adresser à la Mairie pour le plan canicule et le transport gratuit

**Vous le savez, la canicule est dangereuse pour nos aînés. En partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du pays du Pont d'Yeu, la Ville de Saint-Jean-de-Monts met en place un dispositif de veille et d'alerte du 1<sup>er</sup> juin au 31 août. Inscriptions en Mairie et au CLIC.**

## Le plan canicule, c'est quoi ?

Le plan canicule est un **registre nominatif** mis en place pour recenser les personnes isolées qui demeurent sur la Commune. **En cas du déclenchement de l'État de canicule, les inscrits bénéficieront d'une attention particulière, et notamment de l'intervention de services d'aide à domicile.** L'objectif est donc de protéger les plus vulnérables face aux risques encourus lors des fortes chaleurs.

## Confidentialité garantie

Les données recueillies sont destinées à l'usage exclusif de la Mairie et du CLIC. Elles sont utilisées uniquement dans le cadre du plan d'alerte canicule.

## Qui peut s'inscrire ?

- les personnes âgées de **65 ans et plus**,
- les **plus de 60 ans reconnus inaptes au travail**,
- les **personnes en situation de handicap**.

## Qui peut solliciter l'inscription sur le registre ?

- l'intéressé lui-même,
- son représentant légal,
- toute autre personne (ami, proche, médecin, services d'aide à domicile, etc.) avec l'accord du bénéficiaire.

## Où et comment s'inscrire ?

**Contactez la Mairie** – service action sociale et solidarité au 02.51.59.97.20 (du

lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30) ou le **CLIC du Pays du Pont d'Yeu** au 02.51.58.45.89 (du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h).

ou

**Téléchargez le formulaire de demande d'inscription** au registre nominatif sur le site internet de la Ville ([www.saintjeandemonts.fr](http://www.saintjeandemonts.fr)) et retournez-le complété à la Mairie ou au CLIC du Pays du Pont d'Yeu.

**Si vous êtes concerné(e) ou si vous connaissez dans votre entourage ou voisinage des personnes isolées, n'hésitez pas !**

# Inscriptions au service de transport

**Le service de transport gratuit en faveur des personnes âgées se réorganise ! Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, les aînés doivent s'inscrire la veille de leur trajet.**

Rendre visite à ses amis, faire des courses, accomplir une démarche administrative : autant d'activités qui nécessitent parfois d'emprunter les transports en commun. Pour

autant, ce n'est pas toujours aisé pour nos aînés, et cela peut représenter un certain coût.

Dans une volonté de soutien et d'assistance auprès des séniors, la Ville a mis en place, en 1980, un service de transport gratuit. Il est réservé aux Montois âgés de plus de 60 ans ou détenant une carte d'invalidité.

Pour plus d'efficacité, le service a été réorganisé en deux circuits. Le système a été modifié. Les personnes qui souhaitent en bénéficier doivent désormais s'inscrire la veille du jour du transport.

**Un simple coup de téléphone au 02 51 58 16 56 et le bus vient vous chercher le lendemain !**

# Une grande roue se pose sur la ville

Difficile de la manquer, une grande roue a fait son nid face à la mer, sur l'esplanade des oiseaux. Une occasion incroyable pour prendre de la hauteur et admirer le paysage à côté des oiseaux.

40 m de hauteur, 24 nacelles, et 144 places. La grande roue est un navire volant qui n'a pas fini de faire tourner les têtes. Embarquez à son bord pour contempler d'un côté l'océan et l'Île d'Yeu et de l'autre la forêt des Pays de Monts.

Un peu d'appréhension ? Aucune inquiétude à avoir. L'équipement



Un panorama exceptionnel sur la mer, la forêt et le marais

est soumis à de nombreux tests et à des normes très strictes afin de garantir la sécurité des usagers.

Un contrôle omniprésent est assuré pendant son exploitation. La structure

résiste même à des vents allant jusqu'à 170 km/h.

Alors dépêchez-vous, la grande roue reprendra son envol le 30 septembre !

## Découvrez la gastronomie locale

Des balades gastronomiques au label « cuisine montoise », découvrez ou redécouvrez la ville sous un nouveau jour, aussi gourmand que surprenant ! Huîtres, caillebottes ou encore flan maraîchin, vous racontent l'histoire d'un patrimoine et ravivent vos papilles. Parcours du menu touristique.

### Le label cuisine montoise

11 chefs vous préparent des plats 100 % locaux. Authenticité et savoir-faire sont de rigueur pour ce label mis en place depuis 2014 en partenariat avec l'OPCI-Ethnodoc. Entre mer et marais, découvrez que la cuisine locale ne se réduit pas au traditionnel "jambon-mogettes" !



### Au menu

Les établissements labellisés "Cuisine Montoise" & leurs spécialités :

- **Salon des desserts** : flan maraîchin et brioche
- **Chez Bastien** : huîtres chaudes gratinées aux salicornes, anguilles françaises à la persillade, margate façon Eugénie
- **La Quich'notte** : cuisses de grenouilles façon Quich'notte, anguilles à la persillade, cuisses de grenouilles à la persillade, filets de sardines crues marinées à l'huile de basilic
- **La Langoust'in** : rata de margates et homard rôti
- **Le Glajou** : cuisses de grenouilles au beurre d'ail, anguilles grillées sur sarments de vigne, jambon grillé mogettes, rata de margates et joues de porc au chorizo, flan maraîchin, anguilles poêlées au beurre d'ail
- **Le Quai des Dunes** : caillebottes à la fraise, coquillages à la maraîchine, sardines de Croix de Vie et bignaie sucrée montoise
- **Le Robinson** : roll mops de sardines grillées et huîtres chaudes à l'émulsion de lavande
- **L'Espadon** : la grillée montoise «Gralaïe»
- **Le Golf** : millet vanille avec marmelade de fraise et fraises fraîches
- **La Suite** : patagos de l'Île d'Yeu
- **La Villa** : huîtres, caillebottes au sucre, soupe de riveros

### Balades gourmandes

Encore faim ? La ville offre un concept original de balades gourmandes. À pied, en petit train, ou à vélo, goûtez les produits locaux. Pour des pauses appétissantes !

Au menu, retrouvez des promenades pour découvrir les produits et producteurs locaux, des visites guidées d'un parc ostréicole et de marais salants, mais aussi des fromageries.

Renseignements et réservations à l'office de tourisme ou sur [www.saint-jean-de-monts.com](http://www.saint-jean-de-monts.com)

# Une histoire de brioche

Dans la famille Thibaud, la boulangerie est une affaire intergénérationnelle ! Après le grand-père, puis le père, c'est au tour d'Eddy de mener à bien l'entreprise familiale ! Retour sur une success-story qui n'a pas fini de nous faire saliver les papilles !



M. et Mme Thibaud : une boulangerie dynamique toute l'année.

**- Pouvez-vous nous présenter l'entreprise ?**

- Nous sommes 12 l'hiver, et 30 en été. L'entreprise est en pleine croissance. Plus globalement, nous observons à l'heure actuelle un retour vers l'artisanat et vers la tradition.

**- Quel regard portez-vous sur l'évolution de l'économie à Saint-Jean-de-Monts ?**

- Les saisons disparaissent. L'activité est présente toute l'année, même en hiver. Il y a un véritable lissage et on embauche même en hiver

**- Que pensez-vous de la politique économique de la Ville ?**

- Elle va dans le bon sens. La création du pôle d'entreprises Océan et Marais est positive.

**- Et concernant le centre-ville ?**

- Tout ce qui a été fait est superbe. Concernant le manque de places de parking, je ne fais pas partie des gens qui crient avant l'heure. Nous verrons bien.

**- Des projets ?**

- Miser sur la qualité reste notre credo ! Faire travailler les entreprises locales

est important pour nous, que ce soit pour le beurre, les œufs ou les fruits. Ici nous manquons de place. Pour développer l'entreprise, il serait nécessaire de décentraliser le fournil.

**- Point de vue qualité, vous semblez être reconnu !**

En effet, nous avons reçu plusieurs prix comme la meilleure galette des rois briochée 2016 et sommes troisième au concours Vendée terroir 2016 avec notre gâche aux framboises confites ! La presse parle de nous, comme *Le Petit Futé* ou le *Gault & Millau*.

## Pôle d'entreprises Océan et Marais : commercialisation en cours

Le pôle d'entreprises Océan et Marais sort de terre. À l'occasion de la rencontre avec la presse du 24 mai, faisons le point sur un lieu porteur d'emplois et d'attractivité économique.

24 mai : la Ville dévoile les lieux ! Les correspondants locaux de la presse découvrent la zone en compagnie des élus, de l'aménageur et des chargés du projet. Le pôle d'entreprises est situé à l'entrée de la ville pour favoriser les déplacements et la visibilité des entreprises.

Totalement intégrés à l'environnement,

avec par exemple des mares implantées : **7 ha de surfaces seront répartis sur 20 à 25 lots de taille variée** (1 000 m<sup>2</sup> à 5 000 m<sup>2</sup>).

Dans l'optique de maîtriser l'effet « vitrine » recherché, le pôle d'entreprises se décomposera en îlots sur lesquels ont été encadrés les usages.

• **Les îlots bénéficiant de la meilleure visibilité depuis la route départementale**, exclusivement réservés à des activités commerciales, de bureaux et de services publics : 35 HT/ m<sup>2</sup>.

• **Les îlots plus excentrés, mais**

**toutefois visibles depuis la route départementale**, seront pour l'artisanat en plus des activités commerciales, de bureaux et de services publics : 35 € HT/m<sup>2</sup>.

• **Les îlots situés en recul**, destinés aux activités industrielles en plus de l'artisanat, des activités commerciales, de bureaux et de services publics : 20 € HT/m<sup>2</sup>.

Premiers aménagements prévus en début 2017 !

**Intéressé ? Contactez**  
M. Sorin, société Oryon  
au 02 51 37 25 00



# Espace de coworking et de télétravail face à la mer

Alors que les espaces de coworking poussent comme des champignons dans toutes les villes de France, Saint-Jean-de-Monts n'est pas en reste. Le concept de partage des bureaux et de mutualisation des services pour les entreprises représente l'avenir des entrepreneurs. Et pour cause, l'offre permet aux professionnels, entreprises, particuliers ou associations, de bénéficier de services sur-mesure, et d'une émulation économique ! Portrait de « La Folie », l'espace tout juste installé à Odyssea.

## Un parcours résidentiel

L'idée est de proposer une structure complémentaire pour permettre un parcours gagnant pour les entrepreneurs du territoire qui s'inscrit dans le schéma de développement économique de la Communauté de Communes.

Si le nouveau pôle d'entreprises Océan et Marais [cf. page 14] est destiné aux entreprises qui souhaitent un minimum d'espace, soit pour accueillir des clients, soit pour leur production artisanale et industrielle ; l'espace de coworking et de télétravail « La Folie » abritera notamment les professionnels, les entreprises, les associations et les particuliers qui ont surtout besoin d'un bureau et d'un espace de travail approprié pour recevoir leurs collaborateurs.

## Collaborations locales

Le projet est construit avec les entreprises du territoire. L'association La Folie gère le projet, son Conseil d'administration est composé de :

- 4 chefs d'entreprises de Pays de Monts Développement,

- 4 chefs d'entreprises du Conseil de développement du Pays de Monts,
- 4 élus de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts,
- 4 représentants de la SEML,
- 1 représentant d'Angers Tourisme LAB.

Philippe Gaudin, dirigeant d'une entreprise de Saint-Jean-de-Monts et membre du Conseil d'administration, connaît bien l'économie locale. Pour lui, « *Le projet s'annonce très bien. Nous sommes en contact avec des porteurs de projets très intéressants.* ».

## Grande classe face à la mer !

Première visite des bureaux : c'est tout simplement impressionnant ! Les locaux, situés sur le front de mer, au Palais des Congrès Odyssea, se partagent entre des bureaux aux murs de verre, des salles de réunion et une cuisine équipée avec une décoration hyper tendance. Envie de vous relaxer ? Vous avez le choix entre une salle de détente à l'ambiance cosy ; et vous rendre sur les terrasses. Qui n'a jamais rêvé de travailler en regardant l'océan ?

## Côté services

L'offre de services est complète :

- o Espace partagé 24/24 – 7/7
- o Accès terrasse et Jardin/Café/Thé
- o Très Haut Débit /Imprimante/Scan
- o Salle de réunion/Salle cocktail et Salle de détente
- o Domiciliation/Casier à clé

Alors pour quel prix ? **Comptez 200 € HT par mois.** Un passage ponctuel ? En vacances ? **Prévoyez alors 10 € HT la journée et 45 € HT la semaine.**

## Des offres professionnelles pour les porteurs de projets

Comptabilité, financement, business plan, communication, accompagnement juridique, expérimentations : La Folie entend en plus accompagner les entreprises dans leur développement. Plus qu'un simple partage de bureau, l'espace devient lieu de formation pour les porteurs de projets.

## Work & fun

La Folie proposera aussi des animations à tous ses membres, Avec, par exemple, la participation aux petits-déjeuners à la pépinière intercommunale d'entreprises La Ruche, des ateliers de créativité ou des conférences qui permettent d'échanger sur sa pratique. « La Folie » risque bien de remplir rapidement ses locaux.

## Toutes les informations

02 51 59 87 90

lafolie@saint-jean-de-monts.com

www.entreprendre-paysdemonts.fr

# Le Golf de Saint-Jean-de-Monts : entre mer & terre

Classé 7<sup>e</sup> golf préféré des Français par *Golf Magazine*, le golf de Saint-Jean-de-Monts offre à tous la possibilité de pratiquer ce sport, toute l'année, pour un coût très abordable. Le temps pour nous de faire quelques trous, Gilles Paris, dirigeant de l'exploitation, nous explique l'attractivité du lieu et le partenariat avec la Ville !

## - Monsieur Paris, depuis combien de temps existe ce golf ?

- Le golf a été construit par la Mairie il y a un peu moins de 30 ans et a été développé par un groupe d'amis passionnés. Il doit sa réputation autant à la beauté du site qu'aux souvenirs de grands moments au restaurant du golf !

Nous sommes actuellement une vingtaine de salariés. Sur le golf, vous trouverez 18 trous, les activités traditionnelles avec le practice, mais aussi un parcours de 6 trous pour débutants. C'est un site assez exceptionnel situé entre la mer et la terre. La nature y est à la fois sauvage et entretenue.

## - Le golf a-t-il du succès ?

- Oui, c'est un sport qui se développe en France. C'est un sport de plein air bon pour la santé. C'est un des rares sports que l'on peut pratiquer en famille, entre amis et à tous les âges. À Saint-Jean-de-Monts, sa fréquentation est en hausse. Il y avait l'année dernière 13 000 visiteurs, soit une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente. Avec 500 membres au club, les effectifs augmentent.

Toutefois, nous regrettons qu'il y ait aussi peu de Montois ! C'est comme si vous habitiez au pied d'une station de ski et que vous n'en profitiez pas !

## - Comment l'expliquez-vous ?

- Souvent, le golf est jugé comme difficile d'accès à cause de son vocabulaire. Alors que c'est faux. Pas besoin de parler de « Green » pour jouer au golf. L'image d'un club fermé lui colle aussi à la peau. Alors que c'est extrêmement convivial. Venez simplement prendre un verre ou manger au restaurant, sans jouer, et vous le constaterez ! C'est ouvert à tous !



Le golf de Saint-Jean-de-Monts, un équipement ouvert à tous !

## - Ne faut-il pas travailler auprès des jeunes pour changer cette image ?

- C'est ce que nous faisons. Nous accueillons environ 140 jeunes par an dans le cadre d'activités scolaires destinées aux CM1 et CM2, que ce soient des Temps d'Activités Périscolaires ou des cours de sport. Nous espérons pouvoir recevoir l'année prochaine des collégiens !

En plus, nous avons pour les jeunes de la région des conditions très favorables. Le coût d'inscription est comparable au football ou au tennis pour une activité illimitée toute l'année. Certains passent des journées entières à s'entraîner !

## - Quel rapport entretenez-vous avec la Ville ?

- Nous avons des rapports excellents. Concrètement, la Ville nous loue le terrain. Nous payons donc un loyer sur un bail prévu pour encore 35 ans. De notre côté, nous gérons l'ensemble de l'installation, que ce soient les bâtiments ou

le terrain. Nous faisons aussi parfois des échanges de matériel et nos équipes travaillent bien ensemble.

## - Côté entretien, veillez-vous au respect l'environnement ?

- Oui bien sûr ! Nous suivons la réglementation en vigueur. Et, par exemple, nous allons procéder à la rénovation du système d'arrosage afin de diminuer notre consommation !

## - Des projets ?

- Après la coupe de France femme, nous avons accueilli le Championnat de France deuxième division. Nous allons continuer cet été à recevoir des manifestations. Nous contribuons ainsi au dynamisme économique et touristique de la ville ! Le golf de Saint-Jean-de-Monts est une excellente vitrine pour la commune.

*Alors, à quand un petit parcours ?*

## TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

Être dans une majorité au sein d'un Conseil municipal signifie pour les 24 élus concernés : prendre la responsabilité des affaires communales.

À ce titre, nous nous assurons de la mise en œuvre du programme sur la base duquel les montois nous ont élus. Nous préparons et suivons les décisions et leur exécution au sein des différentes commissions. Ces décisions sont de plus en plus complexes en raison de la multiplication des lois et décrets concernant les collectivités territoriales et, aussi des baisses de dotations. Nous déplorons en tant qu'élus locaux, au-delà de tout clivage partisan, certaines décisions de l'Etat faisant fi de la réalité de terrain.

À plusieurs reprises ces derniers mois, nous avons été « surpris » de voir certains conseillers d'opposition prendre des positions sur des dossiers qu'ils ne maîtrisent pas. Pour avoir une opinion, encore faut-il savoir de quoi l'on parle !

De même, nous n'acceptons pas les attaques personnelles contre les élus et encore moins celles qui sont dirigées contre les services.

Nous avons actuellement à réfléchir à l'avenir du territoire en opérant des transferts de compétences stratégiques à la Communauté de communes (développement économique et promotion du tourisme). Alors, chers collègues de l'opposition, construisez avec nous au lieu de dénigrer ! Il est temps de comprendre que nous ne sommes plus en campagne électorale !

## ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

### TEXTE DE L'UDCI MONTOIS

La social-démocratie RICOLLEAU en CRISE !

Depuis plus de 25 ans, André Ricolleau et son équipe incarnaient le seul régime possible.

Un régime où les Montois sont invités à toujours payer plus de fiscalité.

Les impôts locaux par habitant ont donc augmenté de 120.20 % entre 2000 et 2014, en 2016 + 8 % en 2 ans, + 20% en 5 ans.

Le taux de taxe d'habitation qui a ainsi augmenté de 172.82 % entre 2000 et 2016.

A Saint-Jean-de-Monts, la dette due par habitant de la commune est donc plus élevée de 364.93 % que pour des communes similaires.

Et pourtant en mars 2014 André Ricolleau, annonçait haut et fort « nous avons une fiscalité raisonnable et il n'y a pas de dette ! » COÛTEUSES PROMESSES AUX 62.7% DE MONTOIS IMPOSABLES... Comme les Montois sont un peu têtus, lorsqu'il s'agit de croire André Ricolleau et son équipe de gauche, l'édile met en place, un service après imposition en proposant après l'effort voici le réconfort. « Nous avons des équipements structurants, pour les 50 prochaines années, c'est comme pour un ménage qui veut construire sa maison : la commune a dû emprunter » certes, oui, mais avec quel argent ? Celui des Montois !

Pour des équipements qu'ils ne peuvent pas utiliser, hormis s'ils sont membres d'une association, des équipements mal étudiés qui après quelques années seulement de fonctionnement sont déjà très coûteux en matière d'entretien.

Heureusement que les Montois ne gèrent pas leur budget comme monsieur le maire gère la ville. Sinon il y aurait bien longtemps que leur banquier aurait tiré la sonnette d'alarme et au pire en les mettant interdit bancaire.

Pourquoi la municipalité n'a-t-elle pas anticipé la baisse des dotations de l'État, annoncée depuis 2006 ?

Est-ce là une bonne forme de gestion ?

En résumé en 2016 à Saint-Jean-de-Monts, la dette due par habitant est donc plus élevée de 365.93 % que pour des communes similaires.

Les élus de L'UDCI vous souhaitent une bonne saison et des bonnes vacances à toutes et tous.

### TEXTE DE MIREILLE GLORION-DESBOEUF ET YVES MATHIAS ÉLUS INDÉPENDANTS DE L'OPPOSITION.

En tant qu'élus de l'opposition, nous ne pouvons travailler que si nous nous trouvons en présence de personnes qui écoutent, partagent et travaillent dans l'intérêt de la commune et non pour des causes personnelles et partisans.

Dans le dernier magazine municipal, le groupe majoritaire nous reproche de ne faire que des critiques. Nous en sommes les premiers désolés, mais comment faire autrement ! Nous participons aux commissions auxquelles nous sommes conviées et essayons d'y apporter notre contribution.

- Aucun document ne nous est remis avant, pendant et après chaque commission, si ce n'est la convocation.

- Trop souvent les décisions prises en commission ne nous sont connues qu'au cours des conseils municipaux.

Nous n'avons toujours pas eu droit à une présentation des services de la ville.

Dans le même esprit, Nous avons pris l'initiative de quitter l'UDCI montoise qui véhicule, des idées que nous ne pouvons cautionner, des ambitions personnelles démesurées ; qui ne peuvent que nuire à nos actions.

Nous restons dans l'opposition ! Oui nous nous opposons à la gestion actuelle de la commune. Oui nous regrettons que rien ne soit fait pour améliorer, rationaliser et diminuer les charges qui pèsent sur les Montois. Mais nous critiquons également les actes, les décisions, les articles rédigés sans concertation, ainsi que le manque d'ouverture de tout élu. Mais que les montois se rassurent nous, élus indépendants, avons des idées pour que notre ville retrouve enfin plus de sérénité, une dynamique économique réelle, et la place qu'elle mérite en Vendée.

## PERMANENCES

Vous pouvez accéder à différents services et conseils en Mairie et services annexes grâce aux permanences organisées tout au long de l'année.

### Permanences à la Mairie de Saint-Jean-de-Monts

18, rue de la Plage

- **CONCILIATEUR DE JUSTICE** uniquement sur RDV auprès de la Mairie au 02 51 59 97 00

### Permanences au Centre d'Activités Sociales la Passerelle

29, boulevard Maréchal Leclerc

- **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES (impôts)** le 4<sup>e</sup> mercredi du mois (uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 02 51 49 66 90)
- **LES 3 A - AIDE ASSISTANCE ALCOOL** 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à 11h30
- **ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR** 2<sup>e</sup> samedi du mois de 9h30 à 11h30

### Contactés organismes extérieurs

- **CARSAT** (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) Tél : 3960 (ou 09 71 10 39 60 depuis box ou mobile)
- **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) point accueil de Challans - 85 boulevard Albert Schweitzer - 3646 ou sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)
- **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales) point accueil de Challans - 17 rue de Saint-Jean-de-Monts - 0 810 25 85 10 ou sur [www.caf-vendee.fr](http://www.caf-vendee.fr)

### Permanences à la Médiathèque

boulevard Maréchal Leclerc

- **MAISON LOCALE DE L'EMPLOI** Aux horaires d'ouverture (cf. ci-après) Accès à l'informatique uniquement.

### Permanences à la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts

46, place de la Paix

- **MISSION LOCALE VENDÉE ATLANTIQUE** Uniquement sur rendez-vous - Mercredi matin, jeudi et vendredi toute la journée jusqu'à 16h Tél. : 02 51 26 96 18

## MARCHÉS

### Marché du centre-ville

Tous les mercredis et samedis matins Halles ouvertes tous les jours

### Marché Plage des Demoiselles

Du 4 juillet au 29 août, les lundis et jeudi matins

### Marché Couvert de la Plage

Tous les matins du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août

**Marché de nuit** avenue des Demoiselles Tous les soirs du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août de 20h à 00h

## HORAIRES

### OFFICE DE TOURISME

**Odyssea : 67, Esplanade de la Mer**  
Tél. : 0826 887 887 (0,15 € TTC/mn depuis un poste fixe)  
[accueil@saint-jean-de-monts.com](mailto:accueil@saint-jean-de-monts.com)  
[www.saint-jean-de-monts.com](http://www.saint-jean-de-monts.com)  
**Du 6 juillet au 31 août :**

Du lundi au samedi de 9h30 à 19h  
Dimanches et jours fériés : de 10h à 18h30

### MÉDIATHÈQUE

**boulevard Maréchal Leclerc**  
Tél. : 02 51 58 91 12  
[mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr](mailto:mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr)  
**Horaires d'été (Juillet/Août)**  
Lundi : 15h - 19h  
Mardi : 10h - 13h / 15h - 19h  
Mercredi : 10h - 13h et de 15h - 19h  
Vendredi : 10h - 13h et de 15h  
Samedi : 10h - 16h  
**Horaires d'été espace jeux vidéo :**  
Mardi, Mercredi, Vendredi : 15h30 - 18h15  
Samedi : 10h30 - 12h45 / 14h15 - 16h

### BUREAU DE POSTE

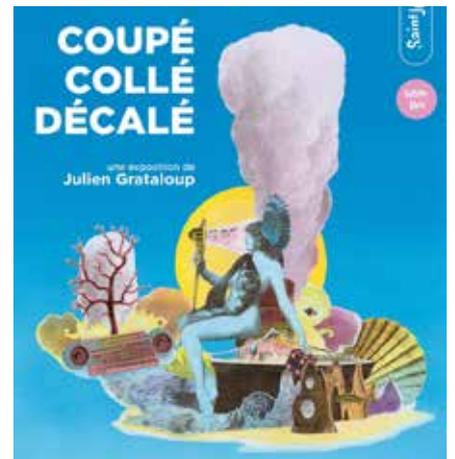
**33, rue de la plage**  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Le samedi de 9h à 12h

### LUDOTHÈQUE (TOUS PUBLICS)

**33, rue neuve**  
Tél. : 02.51.59.09.16  
[www.saintjeandemonts.fr](http://www.saintjeandemonts.fr)  
Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 17h  
Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

### GARE ROUTIÈRE

**boulevard Maréchal Leclerc**  
Tél. : 02 51 58 97 33  
Du 15 juin au 15 septembre  
Du mardi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h15  
Le samedi : 14h - 17h  
Fermeture le lundi



### → Du 10 juillet au 28 août

## Coupé, collé, décalé

Exposition  
Odyssea - **Entrée libre**

### → Tous les mardis de 17 h 30 à 18 h 30

## Siestes littéraires

S'asseoir dans un transat le temps d'écouter un texte, un morceau de musique; se laisser surprendre : voilà l'objectif de ces siestes littéraires  
**Médiathèque - Espace Culturel**

### → 14 juillet et 15 août

## Feux d'artifice

Esplanade



### → Vendredis 15 juillet et 12 août

## Vente de livres déclassés

Médiathèque Espace Culturel



# La Déferlante *arts de la rue et concerts*

Mardi 05 Juillet - 21h30  
**Helmut Von Karglass**



*Défilé de Haute Culture*  
*Théâtre de rue et cirque*  
*humoristique*  
Jardin du marché couvert de la plage

Mardi 12 Juillet- 21h30  
**L'Art Osé Le Médecin Volant de Molière**  
*Théâtre et improvisation*  
Jardin du marché couvert de la plage

Mardi 19 Juillet- 21h30  
**Vaguement la Jungle De Mozart à Masive Attack Concert**  
Jardin du marché couvert de la plage

Mardi 26 Juillet - 21h30  
**Les P'tits Bras L'Odeur de la Sciure Cirque aérien**  
Place du marché couvert de la plage

Mardi 02 Août - 21h30  
**Cie Kiaï CRI**  
*Cirque chorégraphique et poétique*  
Place du petit marché

Mardi 9 Août - 21h30  
**Cie Joe Sature et les Joyeux Osselets Autorisation de sortie Spectacle burlesque**

Jardin du Marché Couvert de la plage

Mardi 16 Août - 21h30  
**Hyphen Hyphen**  
*Concert pop rock électronique*  
Place de l'église

Mardi 23 Août - 21h30  
**Le Grand Colossal Théâtre**  
*Batman contre Robespierre*  
*Course poursuite tragicoburlesque*  
Jardin du marché couvert



*Hyphen Hyphen, révélation scène aux Victoires de Musique 2016*

→ Samedi 3 septembre de 10h à 14h  
**Forum des associations**  
Odyssea



→ Samedi 17 et dimanche 18 septembre  
**Caval'Océane**  
sur la plage



→ Du 23 au 26 Septembre 2016  
**CinEspoir**  
*Ecouter la Terre, elle a tant à nous dire*  
Vendredi 23 à 20h30 : *Demain,*  
Samedi 24 : 14h30 : *Insecticide mon amour,*  
17h : *Le veau, la vache et le territoire,*  
20h30 : *Promised Land*

Dimanche 25 à 17h : *La clé des champs*  
Lundi 26 à 14h30 : *Ici Najac, à vous la Terre*  
Cinémonts - 58, rue de Gaulle



→ Lundi 3 octobre à 14 h 30  
**Semaine Bleue**  
Projection du film «Adopte un veuf»  
4€ pour tous  
Cinémonts - 58, rue du Général de Gaulle



# Une semaine de vacances écoresponsable pour les enfants

Préserver l'environnement, tout le monde te dit que c'est important. Mais sais-tu comment faire ? Durant tes vacances, tu peux faire plein de petits gestes faciles ! Grâce à toi, la planète se portera mieux et tu pourras continuer à en profiter.



## DIMANCHE : bien faire ton marché

Pour préserver l'environnement, pense à choisir **des produits de région et de la saison** ! Avec un panier ou un cabas, c'est toujours mieux qu'un sac en plastique qui met du temps à se dégrader. As-tu regardé **les étiquettes** ? Certains produits sont issus de l'agriculture biologique ou vendus par des producteurs locaux.

## LUNDI : la plage

Tous les déchets, dans une poubelle ! Ne laisse rien sur le sable ou dans la mer. Prends plutôt un sac en tissu et fais attention aux objets légers : ils risquent de s'envoler ! En balade dans les dunes, il faut **suivre les chemins balisés et ne pas cueillir les plantes, elles sont protégées**. Toi, tu es en vélo ou à pied. Félicitations ! C'est mieux qu'en moto pour ne pas déranger les animaux !

## MARDI : te détendre sans gaspiller

Inutile de laisser couler l'eau quand tu te laves les dents ou quand tu te savonnes ! Pas la peine non plus de faire une lessive avant que la machine soit pleine, ou de changer tous les jours de serviette à l'hôtel. **Les lumières ou les appareils électriques en veille** ne servent à rien si on n'est pas dans la pièce ! Veux-tu devenir le gardien des lumières éteintes ?

## MERCREDI : promenade écolo !

Voitures, quads et motos polluent beaucoup ! À pied, en vélo ou en roller : tu t'amuses, tu fais de l'exercice et ça fait du bien à la planète ! Avec les transports en commun, tu peux aller presque partout !

## JEUDI : pique-nique !

Les pique-niques, c'est super chouette ! Mais dis à tes parents de **ne pas jeter leurs mégots de cigarette dans la nature**. Respecte la faune et la flore en ne dérangeant pas les animaux et **en ne gravant pas les troncs**. As-tu ramassé **les déjections de ton chien** ?

## VENDREDI : découvre le Marais

À pied, en vélo, mais également en canoë et en Yole : le Marais sera ravi de t'accueillir ! Là aussi, ne laisse rien derrière toi et circule uniquement sur les **endroits balisés**. Le Marais est un écosystème fragile tu sais.

## SAMEDI : prépare ton départ

Pense à faire le **tri des déchets**. Des sacs sont disponibles en Mairie et des contenants de chaque couleur indiquent quoi y mettre. Un encombrant ? Des dates de ramassage sont prévues et ce sera une super occasion de faire un tour à la déchetterie avec tes parents.

## LA VILLE CROIT EN L'ÉLECTRIQUE

*Le Vendée Énergie Tour, organisé par le Syndicat Départemental de l'Énergie de Vendée (SYDEV), est passé le 4 juin par Saint-Jean-de-Monts. L'occasion de faire découvrir les nouvelles solutions de mobilité !*

D'ici 2025, la Vendée veut produire 50 % de ses besoins en électricité. **À l'heure actuelle, 10 % de l'énergie consommée est d'origine renouvelable**. Pour atteindre l'objectif, le Vendée Électrique Tour, devenu Vendée Énergie Tour, a multiplié les activités. Au programme : informations auprès des professionnels, valorisation des entreprises innovantes et mobilisation de l'ensemble de la filière pour faire la promotion d'une mobilité durable.

## Le saviez-vous ?

En 2015, la Vendée était le deuxième département français vendant le plus de véhicules électriques ! Saint-Jean-de-Monts mettra des **bornes de recharge pour voitures électriques** à disposition des automobilistes avant la fin de l'été (devant la gare routière et place du 11 novembre).